

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Avril 2010



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*

Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*

Faïza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*

Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim des États-Unis*

Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Muriel Forster (É.-U.)

Rédacteurs en chef adjoints

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)

Sudha Krishnan (ASOSAI-Inde)

Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)

Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Juan M. Portal-Martinez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique, président*

Terence Nombembe *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud, premier vice-président*

Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite, vice-président*

Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*

Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*

Paul R.S. Allsworth, *Directeur de l'audit, Bureau d'audit Îles Cook*

Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*

Pal Csapodi, *Président par intérim, Allami Számvevőszék, Hongrie*

Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*

Hwang Sik Kim, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée*

Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*

Luis A. Montenegro Espinoza, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*

Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Norvège*

Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Cour des comptes, Fédération de Russie*

Wesley Galloway, *Directeur de l'audit par intérim, Bureau national de l'audit, Saint-Kitts et Nevis*

Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*

Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis*

Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général, Venezuela*

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédés et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office
Room 7814, 441 G Street NW
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à intosaijournal@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
En bref	4
Les auditeurs peuvent-ils renforcer la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes?	10
Un aperçu de l'outil de collaboration de l'INTOSAI	14
Le plan stratégique sous les projecteurs	17
Dans le cadre de l'INTOSAI	20
Nouvelles de l'IDI	32
Événements de l'INTOSAI	34



Terence Nombembe

Auditeur général de l'Afrique du Sud et premier vice-président du Comité directeur de l'INTOSAI

L'Afrique du Sud attendait fébrilement l'arrivée de l'an 2010. En effet, comme notre pays allait être l'hôte de la Coupe du Monde de 2010 de la FIFA, du 11 juin au 11 juillet, la nation entière avait bien hâte d'accueillir à bras ouverts les visiteurs étrangers. Le personnel du Bureau de l'auditeur général de l'Afrique du Sud attendait également avec impatience la tenue du XX^e INCOSAI, car il s'agit d'une occasion unique de renouer de bonnes relations, de partager des connaissances et de mettre en valeur notre magnifique pays devant nos homologues des Institutions supérieures de contrôle (ISC).

Le XX^e INCOSAI aura lieu à Johannesburg du 22 au 27 novembre 2010. La pétillante ville de Johannesburg, capitale de la province de Gauteng, est connue localement sous plusieurs noms, notamment Joburg, Jozi et Egoli, qui signifie lieu de l'or. Quel que soit le nom que vous lui donnez, cette ville est la région métropolitaine la plus grande et la plus dynamique de l'Afrique du Sud et une des quarante plus importantes régions métropolitaines au monde. Le congrès aura lieu au Sandton International Convention Centre, un centre des congrès de classe internationale situé tout près des grands hôtels, des centres commerciaux et des attraits touristiques.

Durant la semaine du congrès, il se tiendra un bon nombre de réunions complémentaires, notamment les 60^e et 61^e réunions du Comité directeur de l'INTOSAI. Divers comités, groupes de travail et task forces rendront compte des résultats de leurs travaux devant les délégués. En plus de ces discussions et de ces réunions officielles, les organisateurs ont prévu amplement de temps pour des discussions plus conviviales et des activités de réseautage au cours de la semaine.

Les deux thèmes techniques retenus pour le XX^e INCOSAI témoignent de la volonté et de l'engagement de l'INTOSAI de demeurer à l'avant-garde en abordant des questions d'un intérêt particulier pour le secteur public. L'ISC de l'Afrique du Sud a la double responsabilité et l'honneur d'accueillir à la fois le XX^e INCOSAI et de présider les délibérations autour d'un des deux thèmes techniques. À titre de président des séances sur le Thème I, soit la Valeur et les avantages des ISC, nous nous intéresserons tout particulièrement à ces discussions durant le congrès et à leurs résultats parce qu'elles auront des retombées à long terme favorables pour les ISC et de fortes répercussions sur la façon dont les ISC sont perçues à l'échelle mondiale.

Désormais, la gestion de l'environnement occupera une place centrale dans la conscience mondiale. Le Thème II, Audit environnemental et développement durable, fournit aux ISC une excellente occasion d'afficher leur appui au mouvement de plus en plus vigoureux en faveur de l'adoption d'un comportement responsable pour préserver notre environnement. À la lumière de ces considérations, nous avons la ferme intention de tenir un INCOSAI sans danger pour l'environnement. Même si la tenue de conférences « écologiques » est un concept relativement innovateur et qu'il sera impossible d'éliminer totalement les documents imprimés pour l'INCOSAI cette année, nous tenterons de réduire au minimum l'empreinte de carbone de cet événement. Nous espérons que cet effort fournira aux organisateurs des futurs congrès une plateforme sur laquelle ils pourront construire.

En plus des discussions sur les deux thèmes techniques officiels, le XX^e INCOSAI nous donnera l'occasion de lancer les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Il s'agit d'un événement d'une portée énorme pour l'INTOSAI — le point culminant d'un travail de collaboration de multiples ISC afin d'élaborer un ensemble de normes qui répondent aux exigences d'un audit dans le secteur public. D'ailleurs, l'ISC d'Afrique du Sud était déjà représentée dans les nombreux comités et groupes de travail qui ont participé à l'élaboration de ces normes, et l'un des objectifs principaux du congrès est d'appuyer leur mise en œuvre. Cela est lié directement à notre intention d'adopter les Normes internationales d'audit (ISA), parachevées il y a quatre ans, en ajoutant les notes d'orientation officielles des ISSAI à notre méthodologie de travail au cours du prochain exercice.

En organisant le XX^e INCOSAI, notre objectif premier est de créer un environnement favorable à des échanges productifs fondés sur des normes rigoureuses de contenu technique qui continueront de profiter à la collectivité de l'INTOSAI bien au-delà de 2010. Nous avons également hâte de partager avec les délégués notre fierté nationale à l'égard de notre magnifique pays débordant de vitalité. L'Afrique du Sud a une histoire très riche et diversifiée qui témoigne de la résilience de notre peuple. Grâce à une série d'excursions et d'événements sociaux et culturels triés sur le volet, nous espérons vous ouvrir une fenêtre sur nos cultures distinctes et nos beautés naturelles, tout en vous donnant un aperçu de notre histoire d'évolution et de transformation pacifiques.

Pour atteindre ces objectifs, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour assurer des arrangements logistiques efficaces qui feront du congrès un événement productif et agréable pour tous les participants. Un site web exhaustif (www.incosai.co.za) a été

créé pour fournir aux participants et aux ISC toute l'information voulue pour prendre part au XX^e INCOSAI.

Le site Web sera continuellement mis à jour pour ajouter de nouveaux renseignements sur le congrès. Les ISC seront avisées régulièrement de ces mises à jour. Le site offrira en outre une fonctionnalité d'inscription en ligne plus tard durant l'année, qui assurera le déroulement harmonieux du processus d'inscription pour tous les participants et les personnes qui les accompagnent.

Quand il a fallu créer le logo du congrès du XX^e INCOSAI, nous nous sommes inspirés du baobab. Le baobab, dont l'aire de croissance n'est pas limitée à l'Afrique du Sud, est un arbre enraciné dans notre patrimoine dont la richesse culturelle est importante. Il pousse dans les plaines africaines chaudes et ensoleillées et on le retrouve dans plusieurs pays africains.

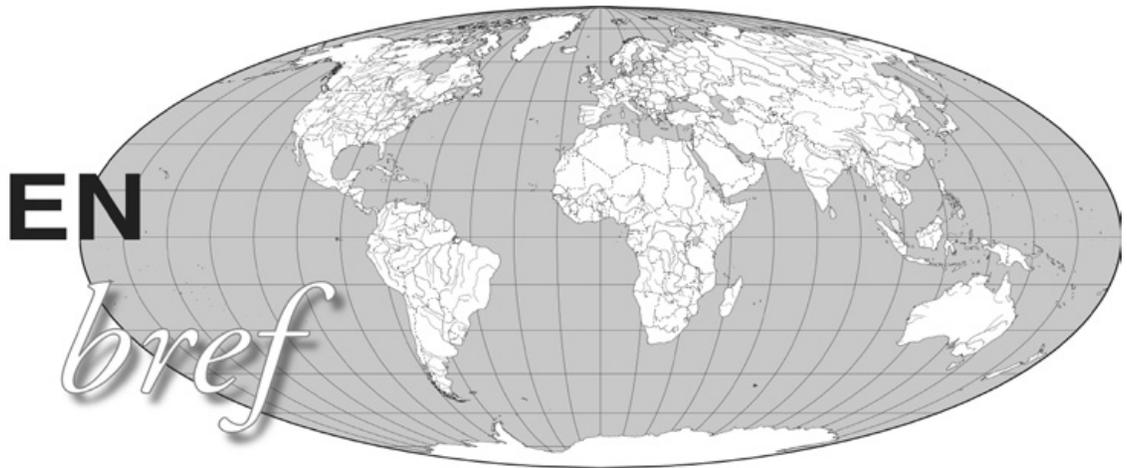
Mieux connu dans de nombreux endroits comme « l'arbre de vie », le baobab a toujours été un lieu traditionnel de rencontre pour les villageois et les tribus éloignés qui se réunissaient et partageaient leur savoir à son ombre. Les réunions publiques, les conseils communautaires ou les tribunaux traditionnels de village sont appelés « kgotla » au Botswana et « lekgotla » en Afrique du Sud. En règle générale, ces assemblées sont dirigées par le chef du village et les décisions de la communauté sont toujours prises par consensus. Cette notion trouve un écho dans la devise de l'INTOSAI, « L'expérience mutuelle profite à tous ».

Les diamants dans le baobab font non seulement référence aux précieuses ressources naturelles de l'Afrique du Sud et du continent africain, mais ils établissent aussi un lien direct avec les cinq langues officielles de l'INTOSAI. Ces diamants seront utilisés tout au long du XX^e INCOSAI pour faire une nette distinction entre les langues officielles et les rendre bien visibles.

J'ai l'immense privilège d'inviter officiellement tous les membres de l'INTOSAI à se réunir sur la pointe australe de l'Afrique du Sud pour participer au 20^e congrès de l'INTOSAI en novembre 2010. J'ai très hâte de vous souhaiter la bienvenue dans notre beau pays.



Logo du XX^e INCOSAI



Arabie Saoudite

Signature d'un marché de services conseil pour promouvoir les transactions électroniques

Osama J. Faqeeh, Président du Bureau général de contrôle (GAB), a récemment conclu un marché pour l'étude de l'environnement informatique du GAB et la formulation des conditions et des spécifications techniques requises pour doter le GAB d'outils d'audits informatisés. Ce contrat a été signé à la suite d'une résolution du cabinet exigeant que les organismes du gouvernement implantent rapidement des systèmes informatiques pour toutes leurs opérations financières et comptables et des outils d'audits informatisés.

Les principaux objectifs de ce contrat sont de :

- recenser tous les services et exigences techniques dont le GAB a besoin pour transiger électroniquement avec les institutions gouvernementales et les autres parties, y compris pour les services internes du gouvernement;
- identifier et documenter, conformément à la loi et aux

règlements du GAB, toutes les opérations et procédures liées à ses activités principales (audits financiers et de gestion) et à ses autres activités à l'appui;

- évaluer la situation actuelle des organismes gouvernementaux pour trouver dix organismes prêts à transiger électroniquement avec le GAB afin de mener un projet pilote en vue de relier électroniquement tous les organismes qui sont au même niveau de préparation électronique;
- étudier au moins cinq exemples d'application d'audit informatisé et d'adoption de transactions électroniques par des pays où les TI sont établies afin de profiter des pratiques exemplaires;
- coordonner de près avec les directions du GAB et les entités auditées les liaisons électroniques appropriées et veiller à leur fonctionnement;
- élaborer un plan intégré pour l'implantation des transactions gouvernementales électroniques pour toutes les activités du GAB et généraliser l'application des audits informatisés pour inclure les sous-plans de direction tout en spécifiant les délais et les

exigences techniques et humaines pour l'implantation de ces plans.

Nouveau plan stratégique pour 2010-2014

Au début de 2004, le GAB a élaboré son premier plan stratégique (pour 2005-2009). Ce plan reflétait les efforts que déploie continuellement le gouvernement pour instaurer des réformes économiques, politiques et administratives et pour assurer l'efficacité des organismes gouvernementaux. Il correspondait aussi au désir du GAB de poursuivre son mandat de la manière la plus juste, la plus objective et la plus efficace possible et de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies pour ses travaux.

Au cours des cinq dernières années, le GAB a atteint de nombreux buts et objectifs de son premier plan. Il a notamment :

- organisé un séminaire annuel pour promouvoir la coopération et la communication avec les entités auditées et l'amélioration de la performance;
- mis à jour les systèmes d'expertise comptable dont les paramètres avaient été établis et a mandaté un cabinet national d'experts-conseils

pour mener une étude analytique détaillée;

- créé, au sein d'entités gouvernementales, des unités d'audit interne qui relèvent directement des dirigeants de ces entités et jouent un rôle majeur dans la protection des fonds publics;
- obtenu l'approbation d'un ensemble de règlements que le GAB a élaboré pour toutes les unités d'audit interne;
- obtenu l'approbation de l'initiative du GAB d'automatiser tous les processus financiers et comptables.

Afin de mettre à profit les succès de son premier plan stratégique et d'améliorer davantage sa performance, le GAB a élaboré son deuxième plan stratégique (pour 2010-2014) en se fondant sur une analyse et une évaluation de la mise en œuvre du premier plan. Les plans stratégiques de nombreuses ISC, de l'INTOSAI et de groupes de travail régionaux ont guidé le processus.

Les objectifs de ce nouveau plan stratégique sont liés à l'amélioration des audits financiers et à l'informatisation des techniques d'audit, à l'élargissement de l'étendue des audits de gestion, à la contribution à l'élaboration de normes d'audit et de règlements financiers et comptables, à l'automatisation des processus d'audit, au renforcement de la capacité professionnelle du GAB, à la mise en œuvre des outils d'audit interne au sein des organismes gouvernementaux et à la promotion de la coopération et de la communication entre le GAB et les organes nationaux et internationaux liés.

Le GAB a pris soin d'harmoniser les objectifs de son plan stratégique avec les efforts déployés par l'État pour mener de vastes réformes, promouvoir l'équité, la lutte contre

la corruption, la diversification des activités économiques et l'accessibilité des services à la population. À cet égard, le GAB a contribué à améliorer la performance des entités auditées en les aidant à atteindre leurs objectifs, à satisfaire aux exigences en matière de développement et à imposer une discipline financière et administrative. Ces actions devraient contribuer à l'atteinte de l'objectif suprême du GAB qui est de présenter des rapports crédibles, fiables et objectifs à propos de la performance des organismes d'État et de la situation financière d'ensemble de l'État.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le GAB :

Courriel : gab@gab.gov.sa

Site Web : www.gab.gov.sa

Australie

Nouveau guide des meilleures pratiques sur l'innovation dans le secteur public

En décembre 2009, le Bureau de l'auditeur général d'Australie a publié son guide des meilleures pratiques intitulé *Innovation in the Public Sector: Enabling Better Performance, Driving New Directions*. Le guide décrit les conditions préalables et les processus qui sous-tendent l'innovation dans le secteur public et offre de l'aide concrète aux fonctionnaires. Il se concentre sur la culture et les pratiques qui peuvent être adoptées afin d'encourager et de faciliter l'innovation dans le secteur public.

Les processus des agences peuvent stimuler et influencer l'innovation en tirant parti des conditions préalables à l'innovation. Ces processus cadrent avec les mesures que les fonctionnaires doivent généralement prendre pour l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'amélioration de leur travail. Le guide accompagne

le lecteur à travers chaque étape dans ce modèle, en donnant des conseils à propos des étapes clés et en soulignant des façons de gérer les risques.

Selon le guide, bien que l'innovation comporte inévitablement un degré de risque, l'innovation soutenue est indispensable au secteur public s'il veut relever les défis à venir. Les mécanismes de gouvernance appliqués lors des étapes d'élaboration, de mise en œuvre, de contrôle et d'ajustement doivent correspondre au profil des risques associé à une initiative. D'ailleurs, le dialogue avec les clients et les principales parties intéressées est essentiel à la gestion des risques liés à l'innovation.

Le guide est accessible en ligne à : www.anao.gov.au/director//director/publications/betterpracguides.cfm. Le « Guide de consultation rapide » souligne les éléments principaux du guide.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau de l'auditeur général d'Australie :

Courriel : iag1@anao.gov.au

Site Web : www.anao.gov.au

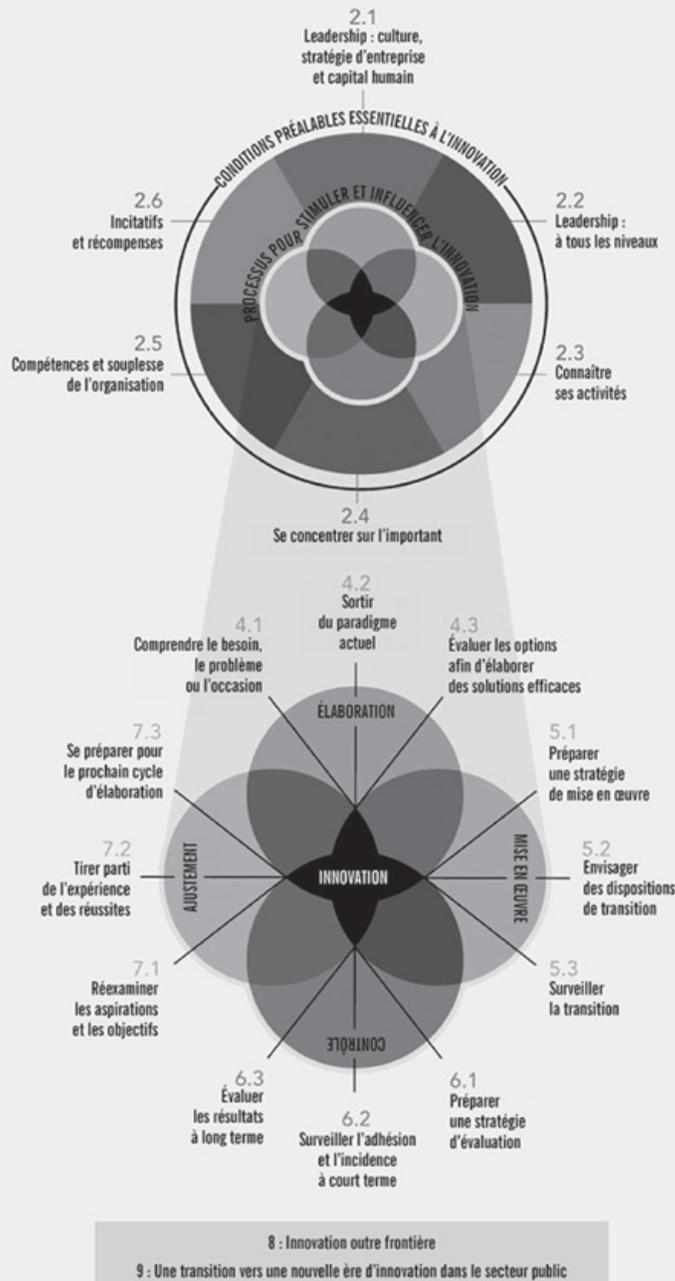
Azerbaïdjan

Révision de la Loi sur l'audit et nouvel immeuble pour la Cour des comptes

La Cour des comptes de l'Azerbaïdjan a été créée en vertu de la Constitution du pays et relève du Parlement. Sa loi habilitante, adoptée en 2001, stipule que la Cour des comptes effectue des audits supérieurs. La loi a été modifiée en 2008 afin d'augmenter les prestations financières des membres de la Cour, d'élargir ses pouvoirs et de l'habiliter à mettre en place des structures régionales et aviser les entités auditées des constatations faites au cours d'activités de contrôle financier, des sommes qui doivent être remboursées à l'État et de l'obligation redditionnelle à l'égard des personnes qui contreviennent à la loi. De plus, la Cour des comptes a été placée dans la première et plus haute catégorie des organes de l'État.

La Cour cherche avant tout à développer ses relations avec les autres ISC et organisations internationales, à établir et étendre ses liens professionnels avec les autres organes gouvernementaux de contrôle financier, à créer une base de données afin d'organiser ses activités de contrôle et de les exercer conformément aux normes, à renforcer le potentiel et les compétences techniques de son personnel, à employer un personnel compétent et expérimenté, à améliorer son appui méthodologique, à rédiger des documents réglementaires et méthodologiques et à réglementer les activités de la Cour conformément à ses fonctions élargies. De plus, un plan spécial de développement stratégique a été élaboré pour promouvoir le renforcement des capacités à la Cour. Les travaux pour mettre en œuvre ce plan font partie du projet de responsabilisation du secteur public et des entreprises, qui est exécuté

Guide de consultation rapide



Guide de consultation rapide du guide des meilleures pratiques du Bureau de l'auditeur général d'Australie, *Innovation in the Public Sector*.



Le nouvel immeuble abritant la Cour des comptes de l'Azerbaïdjan

avec l'aide de la Banque mondiale et un financement du Secrétariat d'État à l'économie suisse.

Afin d'améliorer les conditions de travail de la Chambre, un nouvel immeuble moderne a été construit pour la Cour des comptes au centre de la capitale, dans le respect des traditions historiques et architecturales de Bakou. Le nouvel immeuble a été inauguré le 21 décembre 2009 lors d'une cérémonie à laquelle a assisté le Président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliev. Le Président a rencontré les membres de la Cour des comptes, les a félicités pour le nouvel immeuble et a confirmé le rôle important de la Cour pour le développement économique de l'Azerbaïdjan.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Cour des comptes :

Courriel : office@ach.gov.az
Site Web : www.ach.gov.az

Chine

Nouveau règlement sur la mise en œuvre de la loi sur les contrôles

Le 21 février 2010, le Conseil d'État a adopté un règlement sur la mise en œuvre de la loi sur les contrôles qui entrera en vigueur le 1^{er} mai. Ce règlement impose le contrôle de tous les fonds et de tous les projets de construction liés au gouvernement afin d'assurer l'utilisation judicieuse des fonds publics.

Le règlement révisé a été rédigé en conformité avec la loi sur les contrôles de la République populaire de Chine, qui est entrée en vigueur en juin 2006. Il contient des dispositions explicites et détaillées sur la portée de la supervision des contrôles et sur les pouvoirs et la supervision des institutions de contrôle. Il prescrit aussi l'étendue des contrôles sur l'utilisation des fonds, des audits de projets de construction, des enquêtes spéciales de contrôle, et l'examen des cabinets d'expertise-comptable.

Le règlement précise aussi les pouvoirs que possède l'institution de contrôle en ce qui concerne les procédures détaillées d'enquête sur les comptes et les épargnes. Il indique clairement dans quelles circonstances un contrôle peut être mené sans préavis.

En outre, le règlement indique que les institutions de contrôle aux différents niveaux doivent renforcer leur supervision interne et externe afin de garantir des contrôles intégraux et impartiaux.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Bureau de contrôle national de Chine :

Courriel : cnao@audit.gov.cn
Site Web : www.cnao.gov.cn

France

Nomination d'un nouveau Premier Président

Le 11 mars 2010, Didier Migaud a été assermenté Premier Président de la Cour des comptes lors d'une cérémonie en présence de Nicolas Sarkozy, Président de la République. Il succède ainsi à Philippe Séguin, décédé le 7 janvier dernier.

Dans son nouveau poste, M. Migaud assumera la présidence des différents conseils et organismes affiliés à la Cour des comptes : les Conseils supérieurs de la Cour des comptes de même que les Chambres régionales et territoriales des Comptes, la Cour de discipline budgétaire et financière, le Conseil des prélèvements obligatoires et le Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics.

M. Migaud est diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon. Il détient une licence en droit, un diplôme d'études supérieures de droit public ainsi qu'un diplôme d'études supérieures de sciences politiques.



Didier Migaud

Jusqu'à sa nomination le 23 février, M. Migaud était député, président de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, président de la Mission d'évaluation et de contrôle et membre du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.

Il est un des pères fondateurs de la Loi organique relative aux lois de finances, loi qui a réformé le système budgétaire et comptable français en 2001.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Cour des comptes :

Courriel : dlamarque@ccomptes.fr
Site Web : www.ccomptes.fr

Japon

Anniversaire du Conseil de contrôle

Le 5 mars 2010, le Conseil de contrôle du Japon a célébré son 130^e anniversaire. Il a été fondé en 1880 en tant qu'organe de contrôle sous l'autorité du « Dajokan », un prédécesseur du cabinet. Le conseil possède le mandat de contrôler les comptes finaux des dépenses et des revenus de l'État.

Afin de commémorer son anniversaire, le Conseil de contrôle a publié un livre sur ses 130 ans d'histoire pour présenter une rétrospective de ses expériences et ajouter de la valeur à ses futures activités de contrôle.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Conseil de contrôle :

Courriel : liaison@jbaudit.go.jp
Site Web : www.jbaudit.go.jp/engl

Koweït

Activités récentes de formation et de collaboration

Au cours des derniers mois, le Bureau d'audit d'État (SAB) du Koweït a mené des activités de formation et de collaboration. En décembre 2009, le SAB a été l'hôte d'un programme de formation de l'ARABOSAI sur l'évaluation de la performance dans le secteur pétrolier. En janvier 2010, il a aussi été l'hôte de la 18^e réunion du comité de formation et de perfectionnement du personnel des ISC membres du Conseil de coopération du Golfe.

Afin de promouvoir le partage des savoirs et de connaître les missions et les fonctions des autres ISC, deux délégations officielles du SAB ont visité, en février 2010, le Bureau du contrôleur et auditeur général de la Nouvelle-Zélande et le Bureau d'audit national du Royaume-Uni. En mars 2010, le SAB a aussi été l'hôte d'un programme sur la performance, les technologies de l'information et les audits financiers à l'intention des experts du Bureau national de contrôle de Mongolie.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le SAB :

Courriel : undersecretary@sabq8.org
Site Web : <http://www.sabq8.org>

Ukraine

Prix pour le Président de la Chambre des comptes

En décembre 2009, Valentyn Symonenko, Président de la Chambre des comptes d'Ukraine, a reçu des prix des présidents de l'Ukraine et de la Fédération de Russie.



Valentyn Symonenko (à droite) a reçu l'Étoile d'or du Président de l'Ukraine, Viktor Iouchtchenko (à gauche).

Viktor Iouchtchenko, Président de l'Ukraine, a décerné l'Étoile d'or à M. Symonenko, lui conférant ainsi le titre de Héros de l'Ukraine. L'Étoile d'or est la plus haute distinction nationale d'Ukraine et est décernée aux personnes qui rendent d'importants services à leur pays ou qui posent des gestes héroïques.

M. Symonenko est le Président de la Chambre des comptes depuis treize ans. Il a été le premier président nommé à ce poste. Sous sa direction, l'institution a été reconnue en tant qu'organisme constitutionnel indépendant qui assure le contrôle financier externe de l'État conformément aux principes de la légalité, de la planification, de l'impartialité, de l'indépendance et de la transparence dans ses travaux sur la scène nationale et internationale. Son effectif est passé de 75 personnes en 1997 à plus de 500 personnes à la fin

de 2009. La Chambre des comptes a son bureau central à Kiev et neuf bureaux régionaux en Ukraine.

En étant membre de l'INTOSAI et de l'EUROSAI, l'ISC d'Ukraine est d'ailleurs bien placée pour collaborer proactivement sur la scène internationale. Elle est membre du Comité directeur de l'EUROSAI et préside la *Task Force* chargée du contrôle des fonds destinés aux désastres et catastrophes de l'EUROSAI.

En décembre 2009, Dmitri Medvedev, Président de la Fédération de Russie, a présenté le prix de l'ordre de l'amitié à M. Symonenko. M. Medvedev a cité le professionnalisme du Président de la Chambre ukrainienne ainsi que ses précieuses contributions au renforcement de l'amitié et de la collaboration entre les ISC de Russie et d'Ukraine, ce qui a entraîné un enrichissement mutuel de la culture des deux pays.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Chambre des comptes de l'Ukraine :

Courriel : rp@ac-rada.gov.ua
Site Web : www.ac-rada.gov.ua

Vietnam

Législation récente pour le Bureau de contrôle

Une législation d'audit et des mandats révisés liés au Bureau de contrôle du Vietnam (SAV) ont été adoptés récemment. La législation concernant l'organisation et les opérations du SAV comprend une loi sur la promulgation de documents légaux (en vigueur depuis janvier 2009) et une loi sur les agents et le personnel (en vigueur depuis janvier 2010). De plus, le SAV a publié des documents légaux qui réglementent l'organisation et le fonctionnement des équipes d'audit ainsi que les processus d'audit des

entreprises d'État, du budget de l'État, des programmes nationaux sélectionnés et des institutions financières.

D'autres documents légaux traitent de la coopération entre le SAV et 1) le ministère de la Sécurité publique, 2) la commission économique du Parlement et 3) les médias (ce dernier sur la diffusion de l'information sur le SAV). En dernier lieu, un modèle publié pour promouvoir la coordination entre les bureaux de contrôle régionaux, le Conseil populaire et les comités populaires locaux.

Audit conjoint avec la Cour des comptes de la Fédération de Russie

Selon les statistiques récentes, les produits de la mer ont été la principale exportation du Vietnam vers le marché de l'Europe de l'Est en général et la Russie en particulier. Cette dernière fournit aussi de nombreux produits au Vietnam. À la lumière de cette relation de coopération continue, il est important d'établir un système efficace et transparent pour surveiller la qualité et la sûreté des poissons et des produits de la mer.

En décembre 2009, le Président de la Cour des comptes de la Fédération de Russie a proposé à l'Auditeur général du SAV que les deux ISC organisent un audit de gestion en parallèle pour évaluer l'efficacité et l'efficacités du contrôle de l'État sur la qualité et la sûreté des poissons et des produits de la mer vietnamiens.

Depuis la réception de cette proposition, le SAV a consulté le premier ministre et les ministères et organismes concernés pour respecter les exigences légales et organiser une visite d'inspection de cinq jours au Vietnam. Le SAV s'attend à ce que l'audit conjoint soit réalisé après mars 2010.

Coopération avec l'Association of Chartered Certified Accountants

Chaque année, l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA) parraine des activités d'éducation et de formation pour le SAV. L'ACCA a aussi parrainé indirectement la création de deux magazines du SAV. En janvier 2009, l'ACCA et le SAV ont signé une entente d'échange d'expertise et de coopération.

Les deux entités ont organisé plusieurs activités, notamment une conférence, en avril 2009, sur le rôle des ISC dans l'augmentation de l'efficacité des dépenses des États, un cours de formation assistée par ordinateur, en mars 2009, et une réunion sur la déontologie des professionnels de la finance, en mars 2010.

Le plan d'action de développement du SAV reçoit l'appui du Royaume-Uni

En octobre 2009, le ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni et le SAV ont convenu des conditions d'une assistance à l'élaboration du plan d'action de développement du SAV pour 2010-2020. Le SAV dirige activement ce projet et le DFID lui a octroyé jusqu'à 160 000 £ pour le mener à bien de décembre 2009 à décembre 2010. Le Bureau d'audit national du Royaume-Uni appuie le SAV en lui fournissant une aide technique par une série d'ateliers thématiques et de séances de travail aux étapes clés de l'élaboration du plan de même que par une rétroaction constructive et objective sur le plan à mesure qu'il est élaboré.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le SAV :

Courriel : vietnamsai@hn.vnn.vn
Site Web : www.kiemtoannn.gov.vn

Les auditeurs peuvent-ils renforcer la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes?

Maarten B. Engwirda, président du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes de l'INTOSAI et membre de la Cour des comptes européenne

Le secteur de l'aide est très complexe, en raison notamment des nombreux donateurs et bénéficiaires qui y évoluent, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Quand une catastrophe se produit, cette complexité s'accroît, tout comme le risque que des fonds manquent à l'appel ou qu'il y ait du gaspillage, de la fraude ou de la corruption.

Au lendemain du tsunami de 2004, l'INTOSAI a mis sur pied un groupe de travail en vue d'établir une piste de contrôle pour l'aide versée. Cette tâche s'est toutefois avérée presque impossible à réaliser pour le groupe de travail, car elle exigeait de tenir compte de promesses de dons de 13 milliards de dollars et de la participation de 56 pays et d'une multitude d'organisations d'aide. L'absence de structure d'information unique et de cadre permettant un contrôle efficient et efficace (un contrôle unique) a nui à la reddition de comptes et à la transparence. On n'avait pas de portrait global des secours ou des fonds apportés aux sinistrés, ce qui, dans certains cas, a pu donner lieu à des activités inefficaces ou menées en double, ou empêcher des gens dans le besoin de recevoir de l'aide.

En novembre 2007, l'INTOSAI a décidé d'élargir le mandat du groupe de travail pour y inclure l'aide en cas de catastrophes en général et d'attribuer un statut officiel au groupe. Dans sa forme actuelle, le groupe de travail est présidé par la Cour des comptes européenne et regroupe 17 institutions supérieures de contrôle (ISC) de pays susceptibles d'être touchés par des catastrophes naturelles ainsi que des pays donateurs.

Le groupe de travail ne pouvait se pencher sur tous les volets de l'aide en cas de catastrophes. Il a donc restreint la portée de ses travaux aux deux domaines suivants :

- **Travaux liés à la reddition de comptes** : l'élaboration de lignes directrices et de pratiques exemplaires en matière de reddition de comptes à l'intention des parties prenantes telles que les organisations d'aide multilatérales et non gouvernementales, les gouvernements et les auditeurs du secteur privé.
- **Travaux liés au contrôle** : l'élaboration de lignes directrices et de pratiques exemplaires en matière de contrôle à l'intention des ISC.

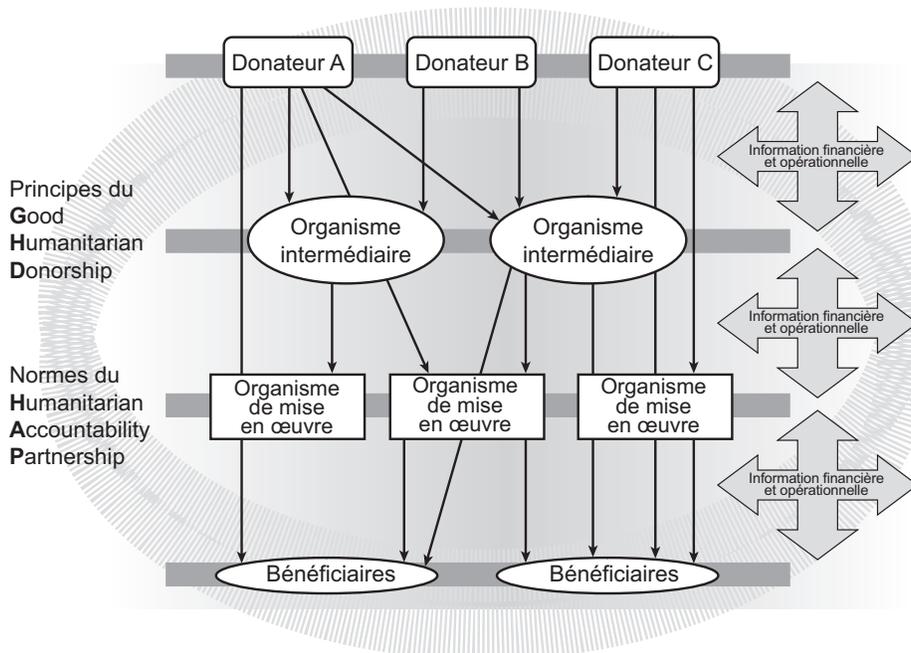
Reddition de comptes à l'égard de l'aide accordée en cas de catastrophes

Il est important de rendre compte de l'aide humanitaire, tant pour les donateurs que pour les bénéficiaires éventuels. Tout manque de reddition de comptes et de transparence accroît le risque d'une gestion inadéquate ou d'une distribution inefficace de l'aide, ce qui, dans le pire des cas, peut entraîner des pertes de vie.

S'agissant de ses **travaux liés à la reddition de comptes**, le groupe de travail a pour objectif de promouvoir l'augmentation et l'amélioration des pratiques de reddition de comptes, avec l'appui des organismes de normalisation ou de coordination internationaux. À cette fin, le groupe de travail a mis au point un cadre intégré de responsabilisation financière, qui se veut un modèle de système d'information pour la reddition de comptes financière. Ce cadre intégré se fonde sur le principe que la reddition de comptes sera automatiquement renforcée si tous les donateurs et organismes de mise en œuvre (qui, dans les faits, fournissent l'aide aux gens dans le besoin) se servent du modèle normalisé pour faire rapport sur leurs contributions, les sommes reçues et leurs activités, et ce, de façon sommaire et transparente. Qui plus est, l'utilisation du modèle permettrait d'atténuer le fardeau administratif.

Typiquement, les actions humanitaires mettent en scène des acteurs de différentes sphères. Les organismes intermédiaires reçoivent les fonds des donateurs et de leurs propres sources, pour ensuite mener les opérations eux-mêmes ou le faire par l'entremise d'autres organismes de mise en œuvre. À chaque étape, des informations financières et opérationnelles doivent être communiquées pour assurer la transparence. Le groupe de travail souhaite que tous les principaux donateurs communiquent leurs contributions par bénéficiaire et que les bénéficiaires (en l'occurrence, les organismes intermédiaires ou de mise en œuvre) rendent compte des montants qu'ils reçoivent. Pour ce qui est des dépenses, elles seraient communiquées par activité par les organismes de mise en œuvre. Ces rapports seraient audités une seule fois, puis certifiés en conséquence, conformément au principe du contrôle unique. La pièce 1 expose comment le groupe de travail aimerait que l'information relative aux fonds et aux activités d'aide soit communiquée.

Pièce 1 : Cadre intégré de responsabilisation financière : Un modèle pour le flux des fonds et l'établissement de rapports financiers et opérationnels transparents relativement aux activités d'aide en cas de catastrophes



À partir de ce modèle, le groupe de travail a conçu différents modèles de rapports. Ces derniers sont actuellement mis à l'essai par des organismes intermédiaires et des organismes de mise en œuvre et certifiés selon une procédure de certification mise au point par le Humanitarian Accountability Partnership (HAP), organisme d'autoréglementation international qui fait la promotion de la reddition de comptes dans le secteur de l'aide humanitaire. Le HAP a élaboré une norme qui intègre des principes, des exigences et des critères de référence de la redevabilité. Cette norme est liée à son programme de certification qui s'adresse aux organisations non gouvernementales et à celles des Nations Unies. Un représentant du groupe de travail siège au comité directeur du HAP, qui révisé la norme afin de s'assurer que la composante financière est bien prise en compte.

Le groupe de travail s'attache actuellement à recueillir les observations sur le cadre intégré de responsabilisation financière auprès des principaux donateurs et autres intervenants en matière d'aide humanitaire (tels que la Commission européenne, l'Agence internationale pour le développement des États-Unis, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies et PricewaterhouseCoopers). Les exigences relatives à l'établissement de rapports de la Commission européenne sont généralement considérées comme étant les plus rigoureuses. Jusqu'à présent, celle-ci a toutefois fourni des commentaires élogieux sur le cadre intégré.

Par ailleurs, le groupe de travail assure la liaison avec 1) le Good Humanitarian Donorship (GHD), association bénévole qui regroupe 36 pays donateurs dont le but est d'encadrer l'aide humanitaire au moyen de normes, et 2) le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour promouvoir le respect de normes de reddition de comptes pour la production de rapports harmonisés et conformes aux modèles établis par le groupe.

Enfin, le groupe de travail collabore avec le personnel du groupe de travail chargé de réviser la norme sur la comptabilité de trésorerie des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Il vise ainsi à formuler des recommandations pour renforcer les exigences en matière de reddition de comptes et de transparence de ces normes à des fins d'information financière.

Contrôler l'aide accordée en cas de catastrophes

L'INTOSAI est l'organisme de normalisation pour les ISC. Deux éléments des **travaux liés au contrôle** concernent toutefois la fonction d'audit interne des Nations Unies et du secteur privé. Le groupe de travail est donc appelé à communiquer avec les autres organismes de normalisation pour mener à bien ces deux tâches et défendre sa cause.

L'ISC de l'Indonésie, qui est la vice-présidente du groupe de travail, a rédigé des lignes directrices sur la manière de planifier et d'exécuter les contrôles relatifs aux aides en cas de catastrophes et aux mesures de prévention des catastrophes, et de faire rapport sur ceux-ci. Ces lignes directrices ont été examinées par les membres de l'INTOSAI et fait l'objet d'un sondage auprès d'eux. Elles sont actuellement révisées en fonction

des résultats obtenus, et ce, en coordination l'ISC de la Turquie qui met au point un questionnaire de contrôle sur la prévention des catastrophes. De plus, le groupe de travail a élaboré une liste de contrôle préliminaire, qui porte sur la sensibilisation à la fraude et à la corruption lors des contrôles de l'aide accordée en cas de catastrophes. Cette liste de contrôle se fonde en partie sur les nombreux rapports, lignes directrices et listes de contrôle de qualité qui existent déjà.

Pour promouvoir l'application du principe du contrôle unique, le groupe de travail assure la liaison avec les représentants des services d'audit interne des organisations des Nations Unies. Lors de leur réunion annuelle, en septembre 2009, ces représentants ont discuté du contrôle unique et des avantages qu'il présente pour l'établissement d'un cadre d'assurance. Bon nombre d'entre eux se sont dit intéressés par les idées et les propositions du groupe de travail à ce sujet.

Pouvons-nous faire une différence?

Le groupe de travail est conscient qu'il faudra du temps et de l'énergie avant que la reddition de comptes à l'égard des aides en cas de catastrophes n'ait été renforcée. Le groupe de travail sait très bien également que les ISC et les auditeurs n'ont, en général, qu'une influence limitée dans ce domaine. Il n'en reste pas moins que les auditeurs peuvent faire une différence de maintes façons. Ceux-ci peuvent :

- inciter les donateurs à améliorer la transparence et la reddition de comptes pour les activités humanitaires;
- fournir les outils dont les organismes de mise en œuvre de l'aide ont besoin pour rendre compte de leurs opérations de manière efficace par rapport au coût;
- promouvoir les principes du contrôle unique et des lignes directrices afin que tous les bailleurs de fonds puissent bénéficier d'une assurance unique.

En outre, les ISC des pays donateurs peuvent inviter leurs gouvernements à mettre en œuvre les exigences en matière de reddition de comptes établies dans le cadre du consensus européen sur l'aide humanitaire (un engagement à l'égard des principes d'aide humanitaire et un cadre commun pour une prestation efficiente et efficace de l'aide humanitaire qui ont été approuvés par tous les États membres de l'Union européenne) ainsi que les principes de reddition de comptes du Good Humanitarian Donorship.

Un groupe de travail ne peut, de toute évidence, changer le monde à lui seul. Il peut cependant faire sa part pour modifier le cours des choses. S'il y parvient, son travail aura été plus qu'utile.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes (<http://eca.europa.eu/intosai-aada>).

Un aperçu de l’outil de collaboration de l’INTOSAI

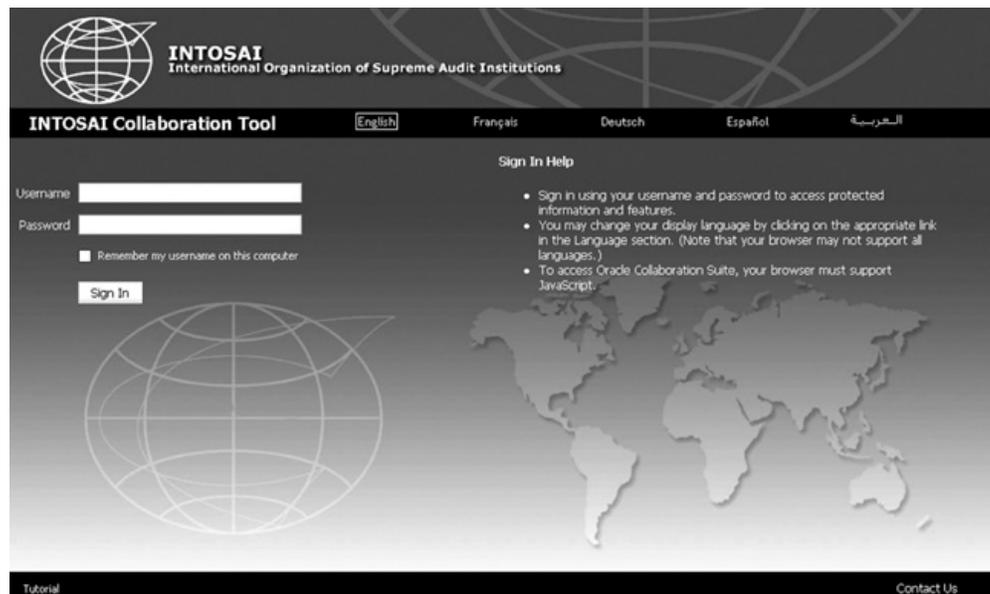
Jaghans Singh, Bureau du contrôleur et vérificateur général de l’Inde

L’outil de collaboration de l’INTOSAI est un outil offert sur Internet pour faciliter les processus décisionnels de l’INTOSAI entre les réunions annuelles du Comité directeur et les congrès triennaux. Disponible dans les cinq langues officielles de l’INTOSAI, l’outil est conçu pour tenir lieu de banc de travail pour les communications internes au sein de la communauté de l’INTOSAI. L’usage de cet outil est réservé aux ISC membres de l’INTOSAI. L’outil vise à intégrer du contenu, des documents, des courriels, des calendriers et des outils en temps réel pour servir à la collaboration, aux communications et à la gestion de contenu en temps réel de l’INTOSAI.

À l’heure actuelle, on dénombre plus de 686 utilisateurs de l’outil de collaboration dans 133 pays. Plus de 67 espaces de travail ont été créés pour différents comités, sous-comités, groupes de travail et *task forces* de l’INTOSAI, le Secrétariat de l’INTOSAI, l’Initiative de développement de l’INTOSAI et la Revue internationale de la vérification des comptes publics.

L’outil de collaboration utilise une suite sur mesure de logiciels Oracle Collaboration Suite (OCS) comme logiciel de base. On peut y accéder par le lien : www.intosaictool.org, ou en cliquant sur le lien vers l’outil de collaboration de l’INTOSAI sur la page d’accueil du site Web de l’INTOSAI, à www.intosai.org.

Page d’ouverture de session de l’outil de collaboration de l’INTOSAI



INTOSAI
International Organization of Supreme Audit Institutions

INTOSAI Collaboration Tool English Français Deutsch Español العربية

Sign In Help

- Sign in using your username and password to access protected information and features.
- You may change your display language by clicking on the appropriate link in the Language section. (Note that your browser may not support all languages.)
- To access Oracle Collaboration Suite, your browser must support JavaScript.

Tutorial Contact Us

Pourquoi et comment l'outil de collaboration a-t-il été conçu?

Un des buts de l'objectif n° 4 du Plan stratégique de l'INTOSAI consiste à « étudier et recommander, en collaboration avec des entités pertinentes au sein de l'INTOSAI, comment tous les organismes relevant de l'INTOSAI peuvent faire plus appel aux nouvelles technologies pour faciliter la prise de décision entre les réunions annuelles du Comité directeur et entre les congrès triennaux ». En janvier 2005, la Commission des affaires financières et administratives a demandé à l'ISC de l'Inde, en sa qualité de présidente du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information, de formuler une proposition pour réaliser cet objectif. L'ISC de l'Inde a présenté à la Commission, en juillet 2005, une proposition d'outil de collaboration en ligne. Le Comité directeur de l'INTOSAI a demandé à l'ISC de l'Inde, à l'occasion des réunions de novembre 2005 et de novembre 2006, de concevoir et de produire l'outil, qui a été lancé avec succès dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI (arabe, anglais, français, allemand, et espagnol) en mai 2007.

Quelles sont les applications de l'outil de collaboration de l'INTOSAI pour ses utilisateurs?

L'outil permet à des groupes d'utilisateurs de :

- gérer des projets;
- partager et organiser des documents, et collaborer à des documents dans un environnement sécuritaire;
- communiquer facilement grâce à des forums de discussion et à des courriels;
- collaborer en temps réel grâce à des conférences en ligne et à un service de messagerie instantanée;
- faire le suivi de l'échéancier et de l'évolution d'un projet au moyen du calendrier et de la liste des tâches dans l'espace de travail;
- gérer le contenu au moyen des rôles dans l'espace de travail.

Quelles sont les principales caractéristiques de l'outil de collaboration?

L'outil de collaboration comporte les caractéristiques principales suivantes :

- Gestion de document : Les membres d'une équipe affectée à un projet peuvent travailler simultanément au même document.
- Gestion d'utilisateurs multiples : Chaque utilisateur se voit attribuer un nom d'utilisateur et un mot de passe uniques et à des droits d'accès différents selon son rôle — p. ex. président d'une commission ou d'une sous-commission, ou coordonnateur d'un groupe de travail ou des objectifs d'un projet.

- Forum de discussion : Les utilisateurs ont accès à un forum informel pour discuter de sujets d'intérêt commun. Les forums sont classés en majeure partie selon les commissions ou les groupes de travail, sous les sujets spécifiques choisis par les présidents.
- Avis par courriel : Les utilisateurs peuvent créer des listes d'expédition pour leurs équipes, et les membres des équipes peuvent être avisés par courriel lorsque d'autres membres de l'équipe affectée au projet affichent de nouveaux documents et de nouvelles informations sur le forum de discussion.
- Babillard : Le Secrétariat de l'INTOSAI et les présidents des comités, des groupes de travail, des *task forces*, et les secrétariats des groupes régionaux peuvent télécharger des avis importants dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI.
- Calendrier des événements : Le calendrier permet aux utilisateurs de se tenir au courant des activités relatives aux projets, telles que les réunions, les événements ou les tâches prévus.

Comment puis-je apprendre le fonctionnement de l'outil de collaboration?

Un tutoriel détaillé (dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI) est disponible en ligne à la page d'ouverture de session de l'outil. Cliquez sur le mot « Tutoriel » dans le coin en bas à gauche. Le tutoriel comprend 13 présentations PowerPoint, aussi disponibles en format PDF.

Tutoriel de l'outil de collaboration



The screenshot shows the INTOSAI Collaboration Tool interface. At the top, there is the INTOSAI logo and the text "International Organization of Supreme Audit Institutions". Below this, the title "INTOSAI Collaboration Tool" is displayed on the left, and a "Back" button is on the right. The main content area features a table with the following data:

Description	PDF	PPT
How To Login	PDF	PPT
Exploring Home Page	PDF	PPT
E-mail	PDF	PPT
Calendar and Tasks	PDF	PPT
Workspaces	PDF	PPT
Discussions	PDF	PPT
Content Services	PDF	PPT
Web Conferencing	PDF	PPT
Mailing Lists	PDF	PPT
User Profile	PDF	PPT
Real Time Messenger	PDF	PPT
Infrastructure Requirements	PDF	PPT
Annexure – Template for User Creation (xls)		PPT

Pour plus d'information ou si vous avez des questions sur l'utilisation de l'outil de collaboration, veuillez communiquer avec l'ISC de l'Inde à support@intosaictool.org, pdir@cag.gov.in, ou ir@cag.gov.in.



Kirsten Astrup, directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI

Dans le numéro de janvier de la *Revue*, je vous ai entretenu des progrès de la mise à jour du plan stratégique de 2011-2016 suite à la réunion du *Task force* Planification stratégique et aux commentaires qu'a formulés le Comité directeur concernant l'ébauche du plan. J'ai reçu les premiers commentaires – du *Task force* et des membres de l'INTOSAI – l'automne dernier. Conjointement avec le secrétaire général, les présidents chargés d'un objectif et le président du *Task force*, j'ai intégré ces commentaires à l'ébauche révisée.

Je suis reconnaissante à tous ceux qui contribuent à l'élaboration du deuxième plan stratégique de l'INTOSAI. Nous préparons une nouvelle ébauche qui tient compte de la revue des membres du *Task force* et qui devrait être achevée au milieu d'avril. Ensuite, cette nouvelle ébauche sera envoyée à toutes les ISC membres pour une deuxième consultation. Comme vous le savez peut-être, j'ai préparé un document complémentaire à ce plan dont le titre est *Rapport de l'INTOSAI sur le plan stratégique 2005-2010* et qui décrit les résultats du premier plan stratégique, les réalisations et sa structure organisationnelle détaillée à ce jour. Il s'agit de la base sur laquelle nous élaborons notre nouveau plan. À mesure que nous mettons au point le deuxième plan stratégique, je nous sens tous motivés par son but – amener l'INTOSAI et les ISC individuelles à un plus haut degré de capacité. Je crois que les activités stratégiques au sein de l'INTOSAI nous aident à nous approcher de ce but et, en même temps, à jeter un pont entre nos institutions.



Kirsten Astrup

J'ai pris part, à la fin mars et au début avril, à la sixième réunion de la Commission des affaires financières et administratives à Caracas, la capitale du Venezuela. J'y ai présenté un bref rapport sur la mise à jour du plan stratégique. La Commission a réagi positivement à ce rapport et au travail effectué pour élaborer le prochain plan stratégique. Elle a d'ailleurs souligné l'importance du plan pour tracer la voie que prendra l'INTOSAI au cours des six prochaines années. Osama J. Faqeh, président de la Commission des affaires financières et administratives et Président du Bureau général de contrôle de l'Arabie saoudite, a déclaré que les efforts déployés pour assurer le progrès de l'élaboration du nouveau plan stratégique ont réellement été un effort collectif.

À Caracas, le bureau d'audit vénézuélien nous a reçus cordialement et Clodosbaldo Russián, l'Auditeur général, a organisé la rencontre de manière efficace et professionnelle. Nous avons pu visiter une partie de la ville et des environs. On nous a fait part d'une initiative intéressante lancée par le bureau d'audit pour restaurer un parc abandonné. Les employés se sont portés volontaires pour accomplir cette tâche et peuvent, en retour, utiliser le parc dans leur temps libre pour faire du sport ou d'autres activités extérieures, comme des barbecues. Il s'agit là d'un aspect important de nos vies modernes puisque les pressions sans cesse grandissantes sur les travailleurs font obstacle au temps de qualité que les familles peuvent passer ensemble. Ce parc procurera un répit à la fois aux employés du bureau d'audit et à leurs familles.

À la suite de bien des discussions lors des phases préparatoires, il a été convenu que la structure du nouveau plan stratégique serait la même que celle du plan précédent. Tout comme ce dernier, le nouveau plan est fondé sur les principes de base de la mission, de la vision et des objectifs de l'INTOSAI qui sont, à leur tour, fondés sur ses sept valeurs centrales :

- indépendance,
- intégrité,
- professionnalisme,
- crédibilité,
- coopération,
- innovation,
- inclusivité.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de ces valeurs centrales. La première et la plus importante est l'indépendance, qui a été soulignée par l'adoption de la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC en 2007 et qui a été choisie comme priorité de l'INTOSAI pour 2010. L'indépendance, qui concerne l'environnement de l'audit, et l'intégrité, qui concerne les auditeurs eux-mêmes, constituent les pierres

angulaires sur lesquelles repose notre profession. En nous basant sur ces deux pierres angulaires, nous pouvons maintenir le professionnalisme et la crédibilité grâce à la coopération, à l'innovation et à l'inclusivité.

Durant la période de planification stratégique de 2011-2016, l'INTOSAI poursuivra ses travaux dans un large éventail de domaines d'activités, mais un nombre de questions importantes justifient une attention particulière afin d'assurer un progrès continu, et pour l'organisation, et pour ses membres. Les priorités stratégiques clés pour cette période comprendront le renforcement de l'indépendance et du professionnalisme dans le contrôle externe des finances publiques et la promotion de communications internes et externes adéquates afin de répondre à la demande grandissante du public en matière de surveillance, de reddition de comptes et de transparence. L'INTOSAI doit aussi montrer la valeur et l'avantage des ISC en matière de gouvernance et de développement de même que le rôle qu'elles jouent dans la lutte contre la corruption. D'ailleurs, l'INTOSAI doit encourager une coopération encore plus étroite des groupes de travail régionaux, des ISC et des organisations internationales dans cette lutte.

Dans le numéro d'octobre de cette *Revue*, j'ai brièvement fait mention du protocole d'entente que l'INTOSAI et la communauté de bailleurs de fonds devaient signer à Bruxelles ce mois-là. La signature de ce protocole d'entente a mis en évidence la priorité stratégique attachée par l'INTOSAI au renforcement des capacités. Ce protocole établit un partenariat afin de renforcer les capacités des ISC et augmenter leur efficacité en tant qu'instruments de reddition de comptes, de transparence et de bonne gouvernance dans leur pays et en tant que instruments de la lutte contre la corruption. Comme suite au protocole d'entente des bailleurs de fonds, l'INTOSAI fera de l'élaboration des plans stratégiques et de développement une priorité partout dans l'organisation pendant la période du nouveau plan stratégique. (Voir la rubrique « Dans le cadre de l'INTOSAI » de ce numéro pour obtenir plus de renseignements à propos de la mise en œuvre initiale de ce protocole d'entente.)

N'hésitez pas à communiquer avec moi, à astrup@rechnungshof.gv.at, si vous avez des commentaires ou des observations concernant la mise en œuvre du plan stratégique de l'INTOSAI.

ANNONCE

Conférence sur le renforcement du contrôle externe des finances publiques dans les régions de l'INTOSAI

Les 26 et 27 mai 2010, le Secrétariat général de l'INTOSAI tiendra une conférence à Vienne, en Autriche, sur le renforcement du contrôle externe des finances publiques dans les régions de l'INTOSAI.

Cette conférence se fonde sur la conviction que l'INTOSAI doit faire tous les efforts possibles pour renforcer l'indépendance et les capacités de ses ISC membres. Cette conférence portera essentiellement sur les besoins des sept groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. Elle abordera différentes stratégies pour assurer le transfert des valeurs et des avantages de l'indépendance des ISC dans les régions de l'INTOSAI et les besoins en matière de renforcement des capacités qui en découleront.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat de l'INTOSAI :

Courriel : intosai@rechnungshof.gv.at

Site Web : www.intosai.org

Mise en œuvre initiale du Protocole d'entente entre l'INTOSAI et la communauté des donateurs

Comme l'indiquait le numéro de janvier, les représentants de l'INTOSAI et de 15 organismes donateurs multilatéraux et nationaux ont ratifié un Protocole d'entente (PE) à Bruxelles le 20 octobre 2009. Le Protocole associe les ISC et la communauté des donateurs dans le cadre d'une approche commune visant à renforcer les capacités des ISC de pays en développement. Il prévoit aussi divers mécanismes visant à faciliter le financement et le soutien des donateurs, conformément aux mandats, priorités et obligations de ceux-ci.

Les représentants de l'INTOSAI au Comité de pilotage

Le Protocole prévoit une structure de gouvernance constituée d'un comité de pilotage, qui sera appuyé par un secrétariat qui assurera un appui administratif. Tous les donateurs signataires du Protocole sont membres du Comité de pilotage. Lors de la 59^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI en novembre 2009, le Comité a approuvé la représentation suivante de l'INTOSAI – pour obtenir une expertise technique et une représentation régionale équilibrée – au Comité de pilotage : les ISC de l'Arabie Saoudite (présidente de la Commission des affaires financières et administratives), du Danemark (président de la Commission des

normes professionnelles), du Maroc (président de la Commission de renforcement des capacités), de l'Inde (présidente de la Commission de partage et de gestion des connaissances), des États-Unis d'Amérique (président du *Task Force* sur le financement des donateurs) et de l'Autriche (Secrétariat général de l'INTOSAI); l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), l'organe de renforcement des capacités de l'INTOSAI; et deux membres régionaux par rotation.

Tenue de la première réunion du Comité de pilotage au Maroc en février 2010

Le Conseil suprême de comptabilité du Royaume du Maroc a accueilli la première réunion du Comité de pilotage à Marrakech, les 22 et 23 février 2010. Pour préparer cette réunion, un *task force* composé de représentants de l'IDI, de la Commission européenne, du ministère du Développement international (DFID) du Royaume-Uni et de la Banque mondiale a élaboré les premiers documents de travail sur le Comité de pilotage et son secrétariat. Un des documents examinait et recommandait une structure pour le fonctionnement du Comité de pilotage, un programme de travail et des modalités de financement, et l'autre document portait sur les modalités de travail et l'hôte du secrétariat.



Les participants à la première réunion du Comité de pilotage au Maroc en février

Les représentants présents à la réunion se sont entendus sur les modalités de travail du Comité de pilotage, notamment sur la prise de décision par consensus et la codirection du Comité de pilotage avec des coprésidents et des covice-présidents de l'INTOSAI et de la communauté des donateurs. L'INTOSAI a nommé l'ISC de l'Arabie Saoudite à la présidence et l'ISC des États-Unis à la vice-présidence, étant donné que ces ISC occupent déjà les mêmes fonctions au sein de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI. La communauté des donateurs a nommé la Banque mondiale à la présidence et le DFID à la coprésidence afin qu'ils représentent,

respectivement, les organismes de donateurs multilatéraux et bilatéraux. Conscient que cet accord de coopération en est encore dans sa phase d'élaboration, le Comité de pilotage a adopté un programme de travail provisoire pour la période allant jusqu'à la deuxième réunion du Comité, qui aura lieu en Afrique du Sud en novembre 2010. Les principales activités du programme de travail provisoire sont :

- de faire le point sur les initiatives de renforcement des capacités en cours dans les ISC;
- de dresser un aperçu des plans stratégiques et de développement existants;
- de sonder les besoins des ISC des pays en développement;
- de recenser les besoins de financement;
- de rassembler des exemples de pratiques exemplaires pour le renforcement des capacités des ISC.

Ce sondage et cette analyse constituent un apport important pour la mise au point du programme de travail conjoint qui sera déterminé lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage. Ce programme garantira que l'appui sera donné de manière stratégique, coordonnée, transparente et durable, et en fonction des besoins.

Lors de la réunion du Maroc, le Comité de pilotage a demandé à l'IDI d'assurer son secrétariat pour tirer parti de sa grande expérience dans le renforcement des capacités des ISC et de son vaste réseau au sein de l'INTOSAI, et de l'engagement pris par l'INTOSAI d'assurer la réussite de cette entente de coopération. Le mandat provisoire du Secrétariat comprend les fonctions et les responsabilités suivantes : 1) mettre en œuvre les principales activités du programme de travail provisoire mentionnées précédemment; 2) gérer et animer les réunions du Comité de pilotage; 3) mener des activités d'information et de sensibilisation; et 4) assurer une communication efficace. Le Comité de pilotage reconnaît que ces fonctions et ces responsabilités évolueront et que le Secrétariat fournira un appui important au Comité lors de la mise en œuvre du Protocole d'entente.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat du Comité de pilotage de l'INTOSAI et de la communauté des donateurs, à l'IDI :

Fax : +47 21 54 08 50
Courriel : idi@idi.no

Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier

En vue du XX^e INCOSAI en novembre 2010, le Secrétariat de la sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) concentre ses efforts sur la sensibilisation aux Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) pour les audits financiers au sein de la communauté de l'INTOSAI. L'objectif principal de la FAS est de fournir aux dirigeants des ISC l'information

dont ils ont besoin pour décider de la mise en œuvre des ISSAI. La FAS participera également à des initiatives de sensibilisation conjointement avec la Commission des normes professionnelles.

Chaque fois qu'il sera possible, la FAS et son secrétariat présenteront les ISSAI pour les audits financiers aux membres de l'INTOSAI lors de réunions internationales. Le directeur de projet de la FAS, Jonas Hällström, visitera, par exemple, l'ISC de la Namibie dans le cadre d'une réunion de la FAS en Afrique du Sud pour y présenter les ISSAI.

Dans un autre effort de sensibilisation, la FAS a envoyé au mois de mars des trousseaux d'information à 79 personnes clés qui avaient été désignées par 64 ISC. Ces trousseaux comprenaient une présentation PowerPoint, de la documentation et des notes d'allocution afin que les destinataires puissent présenter les normes de contrôle de l'audit financier de l'INTOSAI à leur organisme respectif. Ces documents sont aussi disponibles sur le site Web de la FAS au <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>.

Autres activités de la FAS

- La FAS continue de nommer des experts aux *task forces* du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). En ce moment, les experts de l'INTOSAI travaillent au sein de *task forces* à la révision des Normes internationales d'audit (ISA) 610 et 720.
- Les avis de pratique compris dans les ISSAI sont en train d'être traduits dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI. La Cour des comptes européenne est chargée de la traduction et de la révision des versions française, allemande et espagnole, tandis que le cabinet de traduction Büro Tazir est chargé de la traduction arabe, que l'ISC du Maroc révise.

Réunions de la FAS

La prochaine réunion de la FAS aura lieu au Cap, en Afrique du Sud, du 14 au 16 avril 2010 et sera accueillie par l'ISC sud-africaine. La réunion portera sur l'approbation des ISSAI 1000 et 1003 ainsi que sur la traduction des avis de pratique dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI. La FAS discutera également de son plan de travail pour les trois prochaines années. La sous-commission se réunira à Stockholm, en Suède, les 8 et 9 septembre.

En mars, Gert Jönsson, président de la FAS, a assisté à New York à sa première réunion de l'IAASB en tant que membre du conseil. Il était aidé de Jonas Hällström, directeur de la FAS, qui jouait le rôle de conseiller technique.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat de la FAS :

Fax : +46-8-51714111

Courriel : projectsecretariat@riksrevisionen.se

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/fas>

Sous-commission de comptabilité et rapports

En janvier 2010, la Sous-commission de comptabilité et rapports a lancé son site Web, lequel est hébergé sur le site de la Commission des normes professionnelles. Le site contient de l'information générale sur le mandat, le plan de travail et les membres de la Sous-commission. Il contient également différents rapports et présentations de la Sous-commission, y compris les résultats de son enquête de 2009 sur les normes de comptabilité générale et d'information financière ainsi que des rapports à la Commission des normes professionnelles et au Comité directeur de l'INTOSAI.

Pour renseignements sur les travaux de la Sous-commission, veuillez communiquer avec Stuart Barr, vérificateur général adjoint, Bureau du vérificateur général du Canada.

Courriel : stuart.barr@oag-bvg.gc.ca

Site Web : <http://psc.rigsrevisionen.dk/as>

Groupe de travail sur la vérification environnementale : Résultats de la sixième enquête sur la vérification environnementale

Depuis sa création en 1992, le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI a mené six enquêtes afin de surveiller les tendances, les changements et les défis auxquels les ISC devront faire face en matière de vérification environnementale. La sixième enquête, qui a couvert la période de janvier 2006 à mars 2009, a été envoyée à tous les membres de l'INTOSAI en 2009. Au total, 106 ISC ont rempli le questionnaire, ce qui constitue un taux de réponse global de 59 %.

L'enquête a surtout porté sur des domaines tels que les mandats des ISC dans ce domaine, l'exécution des vérifications environnementales, la mesure des effets des vérifications, la capacité des ISC de mener des vérifications environnementales, la coopération entre les ISC, l'utilisation des produits de l'INTOSAI et du GTVE ainsi que les plans de vérification futurs.

Les résultats de l'enquête révèlent les changements suivants pour la période de janvier 2006 à mars 2009 :

- Les ISC précisent de plus en plus leur mandat pour y inclure les questions de vérification environnementale. La plupart des ISC ont indiqué que leur mandat de vérification environnementale n'avait pas changé depuis 2006.
- Les ISC mènent de plus en plus de vérifications environnementales. La plupart des ISC (78 %) ont mené des vérifications environnementales et plus de la moitié (59 %) ont affirmé que le nombre de vérifications avait augmenté depuis 2006. De plus, la majorité des ISC (86 %) tiennent compte des questions environnementales dans leurs autres vérifications.

- Les objectifs des vérifications environnementales sont généralement restés les mêmes, les deux plus courants étant de déterminer la conformité avec la législation environnementale nationale et d'évaluer la performance des programmes environnementaux du gouvernement. Les sujets de vérification environnementale les plus importants pour les ISC qui ont participé à l'enquête étaient les ressources naturelles, la qualité et la distribution de l'eau potable et les déchets en général. Le changement climatique faisait aussi partie des sujets qui revenaient le plus souvent.
- Le nombre de vérifications sur les accords environnementaux et de développement durable internationaux est resté plus ou moins le même que celui de l'enquête précédente. Les trois conventions les plus vérifiées sont la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Protocole de Kyoto), la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination. L'éventail des accords et des traités est un peu plus vaste.
- Plus de la moitié des ISC (56 %) mesurent l'effet de leurs vérifications environnementales, principalement en observant les réponses du gouvernement aux recommandations des vérifications et en effectuant des vérifications de suivi. Les principales raisons de ne pas mesurer l'effet des vérifications sont : 1) l'absence de données ou d'indicateurs environnementaux et 2) l'absence de système approprié de suivi.
- Des 82 % des ISC qui ont répondu, au moins un pour cent de tous les employés travaillent à des vérifications environnementales. Dans 33 % des ISC, la part des employés qui travaillent à des vérifications environnementales a augmenté depuis 2006. Le renforcement d'autres capacités (dans des domaines tels que le budget, la formation et la méthodologie) a également augmenté dans 43 % des ISC.
- Les obstacles les plus courants auxquels sont confrontées les ISC dans leurs vérifications environnementales sont : 1) des systèmes de surveillance et de rapport ainsi que des données sur l'état de l'environnement insuffisants et 2) un manque de compétence ou d'expertise au sein de l'ISC. Un changement positif par rapport à l'enquête précédente est l'utilisation plus fréquente par les ISC de mesures différentes pour surmonter ces obstacles – principalement la formation du personnel, l'utilisation de normes environnementales d'organismes internationaux et la collecte de données environnementales directement sur le terrain. De nombreuses ISC ont souligné l'importance d'effectuer continuellement des vérifications environnementales et de renforcer leurs capacités par la formation et des activités en coopération. L'importance de l'aide du GTVE de l'INTOSAI et des groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale a aussi été mentionnée.
- Une grande portion des ISC (80 %) prévoit mener des vérifications environnementales durant la période 2009-2011, principalement dans les secteurs des ressources naturelles, des déchets et de l'eau. Plus de la moitié des ISC (64 %) comptent augmenter le volume de leurs vérifications environnementales.

- La moitié des ISC (50 %) a coopéré avec d'autres ISC sur des questions relatives aux vérifications environnementales depuis 2006. Tout comme lors des enquêtes précédentes, la coopération la plus courante était l'échange d'informations ou d'expériences de vérification entre les ISC. Toutes les ISC ont mentionné que leurs activités de coopération étaient pertinentes et utiles pour leurs travaux. Elles croient d'ailleurs que l'utilisation des technologies de l'information – c.-à-d. l'élaboration de sites Web interactifs et la formation en ligne – favorisera la coopération future entre les ISC.
- Les produits du GTVE de l'INTOSAI les plus utilisés et les plus importants sont les lignes directrices du contrôle, la page d'accueil et le bulletin d'information *Greenlines*.

Le président du GTVE de l'INTOSAI aimerait remercier toutes les ISC qui ont répondu à cette enquête. Les réponses étaient essentielles à la description des changements et des tendances dans le domaine de la vérification environnementale des 17 dernières années et à la mise à jour du site Web du GTVE de l'INTOSAI. Les résultats de cette enquête joueront aussi un rôle capital dans l'élaboration du plan de travail du GTVE de l'INTOSAI pour 2011-2013 et dans la mesure dans laquelle il pourra répondre aux besoins des membres de l'INTOSAI.

Le rapport d'enquête complet se trouve sur le site Web du GTVE de l'INTOSAI (www.environmental-auditing.org), sous Enquête du GTVE.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat du GTVE au Bureau national d'audit de l'Estonie :

Fax : +372 640 0101

Courriel : info@wgea.org

Nouveau Président de l'ASOSAI

Lors de la XI^e Assemblée de l'ASOSAI, le 12 octobre 2009, Tanwir Ali Agha, Auditeur général du Pakistan, est devenu le nouveau président de l'ASOSAI, succédant à Jiayi Liu, Auditeur général du Bureau de contrôle national de Chine. À cette occasion, M. Agha a assuré aux membres de l'ASOSAI que sa priorité en tant que président de l'ASOSAI serait de poursuivre la mission suivant la charte de l'ASOSAI et avec la coopération, l'aide et l'appui de tous les membres de la famille de l'ASOSAI ainsi que de ses partenaires stratégiques.



Tanwir Ali Agha

M. Agha est devenu le 16^e Auditeur général du Pakistan en juillet 2007. En tant que dirigeant de l'ISC pakistanaise, il a la responsabilité, selon la Constitution, de rendre compte aux assemblées législatives nationale et provinciales des résultats des opérations financières des gouvernements fédéral et provinciaux.

M. Agha a eu une carrière diversifiée dans la fonction publique. En plus d'avoir occupé différents postes au sein de l'ISC, il a exercé des fonctions clés au ministère des Finances durant plus de 20 ans. Il a été le ministre plénipotentiaire de l'économie à l'Ambassade du Pakistan aux États-Unis et directeur exécutif du Conseil de direction de la Banque mondiale à Washington, D.C. Avant d'occuper le poste de l'Auditeur général, il était secrétaire des Finances du gouvernement du Pakistan. M. Agha possède beaucoup d'expérience dans l'élaboration et la coordination des politiques de finances publiques aux plus hauts paliers du processus décisionnel.

Présentement, Mr. Agha est le secrétaire général de l'Organisation de développement économique des institutions supérieures de contrôle (ECOSAI) et auditeur externe de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour le développement industriel. Il est aussi membre du Groupe d'auditeurs externes de l'ONU. Il a également été auditeur externe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pour la période 2006-2008.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'auditeur général :

Courriel : agp@agp.gov.pk

Site Web : www.agp.gov.pk

Séminaire de l'EUROSAI sur les normes et lignes directrices de l'INTOSAI

Les 28 et 29 octobre 2009, le NIK, l'ISC de Pologne, a été l'hôte d'un séminaire pilote sur le cadre des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et des lignes directrices de l'INTOSAI sur la bonne gouvernance. Le séminaire était une initiative conjointe du NIK, président du Comité directeur de l'EUROSAI, et du Rigsrevisionen danois, président de la Commission des normes professionnelles (PSC).

Le séminaire a rassemblé des représentants de 26 ISC de l'EUROSAI (y compris la Cour des comptes européenne), une ISC de l'OLACEFS et une ISC de l'ARABOSAI.

L'objectif principal du séminaire était d'améliorer les connaissances des ISC de l'EUROSAI sur le contenu, la structure et la raison d'être du cadre des normes et des lignes directrices de l'INTOSAI. Les participants ont partagé des expériences sur l'application des normes aux audits financiers, de conformité, de gestion, environnementaux et des contrôles internes au sein de leur organisation nationale.



Les participants au séminaire de l'EUROSAI sur les normes et lignes directrices de l'INTOSAI.

Lors de son discours de bienvenue, Jacek Jezierski, président du NIK et du Comité directeur de l'EUROSAI, a souligné l'importance des ISSAI dans la réalisation des priorités stratégiques de l'EUROSAI, qui comprennent la contribution active au perfectionnement institutionnel de ses membres par la création d'occasions de formation et de partage de connaissances et d'informations. M. Jezierski a aussi présenté les objectifs stratégiques du Comité directeur de l'EUROSAI.

Henrik Otbo, Auditeur général du Rigsrevisionen danois et président de la PSC de l'INTOSAI, a partagé le point de vue de la PSC sur les motifs de travailler avec les ISSAI. Il a décrit les principaux défis auxquels est confrontée la PSC et a souligné que les normes gagneront certainement en importance à mesure que l'on exigera une plus grande transparence du secteur public.

Tous les documents du séminaire – y compris les informations générales, les présentations, les rapports des participants et les photos – sont disponibles sur le site Web de l'EUROSAI à : www.eurosai2008.pl.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le NIK :

Fax : (+48-22) 444 55 73

Courriel : wsm@nik.gov.pl

Site Web : www.nik.gov.pl

Dix-neuvième Assemblée de l'OLACEFS

L'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS) a tenu sa 19^e Assemblée générale à Asunción au Paraguay du 5 au 9 octobre 2009. Accueillie par le Bureau du contrôleur général de la République du Paraguay, l'Assemblée a attiré des délégués de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'El Salvador, de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, de Panama, du Pérou, de Porto Rico, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela. Des invités et des observateurs étaient présents, dont des représentants de l'Espagne, du Portugal, de l'Allemagne, de la Banque mondiale et de la *Revue*.



Les participants à la 19^e Assemblée de l'OLACEFS au Paraguay en octobre 2009

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la Chambre bicamérale du Congrès national de la République du Paraguay. Le Président du pays, Fernando Lugo Méndez, a officiellement ouvert la cérémonie en accueillant chaleureusement les délégués et en les remerciant de leur contribution à la reddition de comptes des gouvernements de la région. Le président de l'OLACEFS, Julio Cesar Turbay Quintero, Contrôleur général de Colombie, s'est aussi adressé aux délégués, tout comme Octavio Augusto Airaldi, Contrôleur général du Paraguay, et Miguel Carrizosa, Président du Sénat paraguayen.

Exposés sur des thèmes techniques

L'Assemblée générale s'articulait autour de quatre thèmes :

- le budget en tant qu'expression financière des plans de développement, son exécution et son effet;
- les principes de reddition de comptes des pays membres de l'OLACEFS;
- les conventions mondiales et régionales sur la lutte contre la corruption;
- l'environnement et le développement durable : les défis du changement climatique et du développement énergétique.

Des déclarations plénières ont introduit chaque thème et ont été suivies de débats des délégués sur les questions soulevées dans les mémoires et les discussions. Les conférenciers invités pour les thèmes respectifs étaient Octavio Augusto Airdi, Contrôleur général du Paraguay; Licenciada Rocío Aguilar, Contrôleuse générale du Costa Rica; Carlos Polit Faggioni, Contrôleur général de l'Équateur et Oscar Lamberto, Auditeur général d'Argentine. L'Assemblée a adopté la Déclaration d'Asunción, qui expose huit principes importants de reddition de comptes pour une bonne gouvernance et qui se veut un guide pour les pays membres. La Déclaration exprime aussi l'engagement des membres de l'OLACEFS de renforcer l'importance des questions environnementales dans les plans et les politiques publiques de leur gouvernement respectif.

Autres questions

Le directeur général de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) était dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée générale; les programmes conjoints de l'IDI et de l'OLACEFS pour renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles des institutions suprêmes de contrôle des pays en développement ont été décrits au moyen d'une présentation vidéo accompagnée de diapositives PowerPoint.

Au cours de la séance portant sur les affaires courantes, l'Assemblée a élu le Président de la Cour des comptes du Brésil et le Contrôleur général du Venezuela au Comité directeur de l'OLACEFS pour 2010-2011.

La 20^e Assemblée générale de l'OLACEFS aura lieu en 2010 au Guatemala en juillet-août.

Autres activités

Tout au long de la conférence, le Contrôleur général et son personnel ont accueilli gracieusement et généreusement les participants. En plus d'offrir une visite privée du Musée du football sudaméricain et d'une réception au musée, ils ont fait connaître la cuisine, la musique et les danses locales aux participants à la cérémonie d'ouverture et au dîner de clôture à l'hôtel Guarani Esplendor. Le Président du Paraguay a également invité les chefs de délégations à un dîner privé à la résidence présidentielle. À la suite

de la conférence, les délégués avaient la possibilité de visiter les chutes Iguazú au Brésil et le barrage hydroélectrique d'Itaipu le long de la frontière entre le Brésil et le Paraguay.

Des renseignements sur la 19^e Assemblée générale de l'OLACEFS, y compris les présentations et les documents, seront disponibles à www.olacefs.net.

Rectificatifs

Dans la Revue de janvier 2010, le titre d'une rubrique de l'article Dans le cadre de l'INTOSAI indique erronément que Hwangsik Kim est le nouveau président de l'ASOSAI. Comme le mentionne correctement le texte, M. Kim est le nouveau secrétaire général de l'ASOSAI. Voir la rubrique à la page 26 qui porte sur Tanwil Ali Agha, l'Auditeur général du Pakistan et nouveau président de l'ASOSAI.

NOUVELLES DE L'IDI **Programme combiné de formation des formateurs de l'IDI/l'OLACEFS**



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

En réponse à la demande de l'OLACEFS pour que l'IDI forme un nouveau groupe de spécialistes de la formation, des préparatifs ont été effectués en 2009 en vue du lancement, en 2010, de la troisième édition du programme modifié de formation des formateurs. Le programme, qui comprend maintenant un module de renforcement des capacités, sera offert au moyen d'une combinaison d'apprentissage en ligne et de cours magistraux. Une équipe formée d'employés de l'IDI et de spécialistes de la formation de la région ont uni leurs efforts lors d'une rencontre de trois semaines au Costa Rica, en mars 2010, pour refondre et adapter l'Atelier sur la conception et l'élaboration de cours et le module de renforcement des capacités à une plateforme d'apprentissage en ligne. Cette plateforme servira à donner la portion en ligne de 21 semaines du programme, de juillet à décembre 2010. En 2011, les participants se réuniront pour assister à l'atelier sur les techniques de formation avant d'obtenir le titre de spécialistes de la formation de l'IDI.



L'équipe d'employés de l'IDI et de spécialistes de la région qui a adapté l'Atelier sur la conception et l'élaboration de cours à la plateforme virtuelle pour le programme de formation des formateurs de l'OLACEFS.

Programme interrégional de renforcement des capacités d'audit de la gestion de la dette publique

Quelque 90 participants provenant de 31 ISC ont suivi une formation en ligne sur l'audit de la gestion de la dette publique et ont mis au point des plans d'audit grâce à la collaboration en ligne. Les participants étaient répartis en trois groupes pour les réunions de planification d'audit en mars 2010, où ils ont reçu de la rétroaction de pairs et d'experts en la matière quant à leur plan d'audit préliminaire, et planifié les

audits pilotes à venir. Un groupe de francophones s'est réuni au Sénégal, tandis qu'un groupe d'anglophones se réunissait au Kenya et un second groupe d'anglophones, en Indonésie. Après ces réunions, les équipes ont amorcé la phase du programme qui consiste à exécuter un audit, et qui s'échelonne d'avril 2010 à février 2011. Ils rédigeront également une proposition pour adapter les directives de l'INTOSAI en matière de gestion de la dette publique à leur ISC. Ce programme est offert en coopération avec le Programme de gestion de la dette de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI.

Programme de planification stratégique de l'IDI/l'ARABOSAI

En 2009, l'IDI a lancé pour l'ARABOSAI un Programme de planification stratégique conçu pour améliorer la capacité de planification des ISC et leur permettre de mettre au point des plans stratégiques et d'en gérer la mise en œuvre. Des équipes de planification stratégique des sept ISC participantes se sont réunies au Liban, en mars 2010, pour l'Atelier de planification stratégique. Au cours de l'atelier, les formateurs ont présenté aux participants les concepts de la planification stratégique et les méthodes de mise en œuvre d'un processus de planification stratégique reposant sur de vastes consultations. Les équipes se sont par la suite servies de ce processus pour élaborer des plans stratégiques préliminaires pour leur propre ISC. Le programme comprendra également un module sur la planification opérationnelle et l'élaboration de plans opérationnels pour la mise en œuvre de plans stratégiques.

Communication avec l'IDI

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'IDI :

Téléphone : +47 21 54 08 10

Courriel : idi@idi.no

Site Web : www.idi.no



<p>Avril</p> <p>7-8 Réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Astana, Kazakhstan</p> <p>15-17 Réunion du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information Beijing, Chine</p> <p>16-20 Réunion de la Sous-commission pour les normes de contrôle de l'audit financier Cape Town, Afrique du Sud.</p> <p>25 Réunion de la Sous-commission 1 de renforcement des capacités Rome, Italie</p>	<p>Mai</p> <p>ÀD Réunion de la Sous-commission 2 de renforcement des capacités Rabat, Maroc</p> <p>5-7 Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Copenhague, Danemark</p> <p>10-11 Réunion du Groupe de travail sur la privatisation, la Réglementation économique et les partenariats public-privés Londres, Royaume-Uni</p> <p>20-21 Réunion de la Sous-commission 3 de renforcement des capacités Bonn, Allemagne</p>	<p>Juin</p> <p>7-11 Assemblée du Groupe de travail sur la vérification environnementale Guilin, Chine</p> <p>30-1 juillet Réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités Washington D.C., États-Unis</p>
<p>Juillet</p> <p>7-12 13^e Congrès de la PASAI Tarawa, Kiribati</p> <p>12-13 Réunion du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes Lima, Pérou</p>	<p>Août</p> <p>ÀD Réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances Mexique</p> <p>ÀD Assemblée générale de l'OLACEFS Guatemala</p>	<p>Septembre</p> <p>8-9 Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier Stockholm, Suède</p>
<p>Octobre</p> <p>26-27 10^e Assemblée générale de l'ARABOSAI Riyadh, Arabie Saoudite</p>	<p>Novembre</p> <p>22-27 60^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, XX^e INCOSAI, 61^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Johannesburg, Afrique du Sud</p>	<p>Décembre</p>

À D = À déterminer

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

INTOSAI

